92

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA SOMME

Amiens, le 23 juillet 1996

ARRIVÉ LE
25. JUIL. 1996
SUBDIVISION DE LA SOMME

INSTALLATIONS CLASSEES

POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

NON CLASSEMENT

Le Préfet de la Région Picardie, Préfet de la Somme donne acte à Monsieur Bruno Morand, demeurant : 81 rue du Donjon à Vergies (80270), de son projet d'extension de son atelier de réparation et d'entretien de véhicules automobiles (Espace Auto) pour une superficie totale de 279,5 m² d'une part, et, d'autre part d'installation d'une cabine de peinture dont la quantité de peinture utilisée journellement sera inférieure à 10 kg, sur le territoire de la commune d'Oisemont, lieu-dit : "Les Quarantes", parcelle cadastrée section AK n° 370.

La surface de l'atelier et la quantité de peinture utilisée journellement étant inférieures aux seuils fixés par les rubriques n° 2930 et 2940 de la nomenclature, l'installation n'est pas soumise aux dispositions de la loi n° 76.663 du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Pour le Préfet
et par délégation :
L'Attaché, Chef de Bureau par intérim,

Frédéric DUBOISSET

Copie à :
- *Monsieur le Maire d'Oisemont*
- *Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement de la Somme*
- *Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Somme*
- *Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Somme*
- *Monsieur le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Picardie*
- *Monsieur l'Ingénieur Subdivisionnaire des Mines*
- *Monsieur le Directeur du Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de la Protection Civile*

DIRECTION DES ACTIONS INTERMINISTERIELLES - 3ème Bureau - Urbanisme et Environnement
51 rue de la République - 80020 Amiens cedex 1 - Téléphone 22.97.80.80 - Télex 150 387 - Télécopieur : 22.97.80.83